



Etude énonciative de if et though antéposés

Catherine Filippi-Deswelle

► To cite this version:

Catherine Filippi-Deswelle. Etude énonciative de if et though antéposés. Linx, 1999, L'Hypothétique 41, pp.75-91. 10.4000/linx.787 . hal-01779617

HAL Id: hal-01779617

<https://normandie-univ.hal.science/hal-01779617>

Submitted on 26 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

41 | 1999

L'hypothétique

Etude énonciative de *if* et *though* antéposés

Catherine Filippi-Deswelle



Édition électronique

URL : <http://linx.revues.org/787>

DOI : 10.4000/linx.787

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Université Paris Ouest – département
Sciences du langage

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1999

Pagination : 75-91

ISBN : 0246-8743

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Catherine Filippi-Deswelle, « Etude énonciative de *if* et *though* antéposés », *Linx* [En ligne], 41 | 1999, mis en ligne le 27 août 2012, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://linx.revues.org/787> ; DOI : 10.4000/linx.787

Ce document a été généré automatiquement le 2 octobre 2016.

© Tous droits réservés

Etude énonciative de if et though antéposés

Catherine Filippi-Deswelle

- 1 Nous nous proposons de resituer la présentation de la construction de l'interprétation concessive du marqueur *though* antéposé en anglais contemporain dans le cadre de la journée de travail du 11 décembre 1998 consacrée à l'« hypothétique ». Le point de départ de notre analyse sera donc le marqueur *if* antéposé et la construction de ses diverses interprétations, hypothétique, causale et concessive, mises au jour au partir du corpus suivant :

(1) *If they (= the pictures) come out I'll bring them over and show you.* (John Knowles, *A Separate Peace*)

(1a) *Though they have come out nicely (= the pictures are quite good) I won't show them to you.*

(1b) **Though they come out I'll bring them over and show you.*

(1c) *?? Though they come out I won't bring them over and show you.*

(2) *If you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.* (Paul Zindel, *The Pigman*)

(2a) *Since you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*

(2b) *Though you use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*

(2c) **Though you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*

(3) *They had been left in the charge of strangers who, though tolerably well disposed, were uninvolved, uninterested.* (Anita Brookner, *The Latecomers*)

(3a) *They had been left in the charge of strangers who, if tolerably well disposed, were uninvolved, uninterested.*

- 2 Il sera question, dans un premier temps, d'expliciter la nature du lien interpropositionnel (entre la proposition subordonnée A et la proposition principale B) en termes de relation de dépendance, et plus spécifiquement d'étudier les conditions de construction de la proposition-repère A en termes de stabilité. Par la suite, au fur et à mesure de l'analyse contrastive, le travail en réseau des marqueurs en présence nous conduira à mettre au jour leur fonctionnement spécifique dans un contexte donné et à dégager leur configuration énonciative propre. Pour chacune d'entre elles, nous proposerons une

représentation schématique en termes de jeu sur le domaine notionnel. Précisons pour finir que nous nous situons dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives élaborée par Culioli.

1. Relations de repérage (stabilité de A) et construction des interprétations

- 3 L'étude des marqueurs *if* et *though* en antéposition dans la chaîne pose le problème de l'agencement syntaxique des propositions dans une théorie de la subordination, et donc de la thématisation de la proposition subordonnée A. Lorsque les propositions suivent l'ordre *marqueur subordonnant A, B*, l'on doit s'interroger sur les conditions de construction de stabilité de A par rapport à B. En effet, A sert de cadre pour pouvoir asserter B. Peut-on parler pour autant de relation de dépendance entre A et B quels que soient le marqueur employé et la nature sémantique du lien interpropositionnel ainsi établi ?

1.1. *If* et l'interprétation hypothétique

- 4 Considérons l'exemple (1) en *if* de notre corpus :

(1) *If they (= the pictures) come out I'll bring them over and show you.* (John Knowles, *A Separate Peace*)

- 5 Différents paramètres permettent de montrer que *if* construit ici une interprétation hypothétique, souvent appelée éventuel ou potentiel. L'assertion du procès *come out* apparaît comme mise en suspens par l'énonciateur sur le plan de sa prise en charge énonciative dans la situation d'énonciation (= Sit). Avec le marqueur de présent simple dans la subordonnée, *if* renvoie à une alternative entre les deux valeurs de la notion A (*a*, *a'*), à savoir entre *come out* et *not come out*. L'énonciateur construit une valeur envisagée comme non encore validée en A, par *décrochage* par rapport à Sit, dans la mesure où il est alors question d'une image en rupture avec Sit. Ainsi *if* est un marqueur de *parcours* sur les deux faces de la notion, compatible avec une opération de *visée* qui consiste à choisir l'une d'entre elles comme point de départ de la relation, sans que pour autant l'autre valeur soit totalement écartée de Sit. A partir de A validable et construit comme fictivement validé, l'énonciateur tire une conséquence, B, dont la validation est à son tour différée, comme l'indique le modal *will* dans *I'll bring them over and show you*.
- 6 On peut représenter la relation de dépendance ainsi établie entre A et B en termes de repérage. L'énonciateur choisit explicitement une assertion fictive comme valeur-repère de l'énoncé, de sorte que *if* A est considéré comme un élément stable de la relation – signalons qu'il s'agit toutefois d'une stabilité relative dans la mesure où l'alternative demeure ouverte – à partir duquel on peut viser B, valeur inscrite dans sa continuité. Comme l'écrit Culioli :
- avec *if*, on construit l'existence fictive de p, en relation avec un second terme, q, conséquent au premier. On aboutit ainsi à une relation d'entraînement (p entraîne q : si p, alors q), où l'on ne dit rien de p' (complémentaire de p). (1995 : 88)
- 7 De ce fait on construit une configuration énonciative dans laquelle l'énonciateur se place dans l'ordre des possibles envisageables, glosable par « faisons comme si A (<*they - come out*>) était le cas, dans ce cas on obtient B (<*I - show them to you*>) ». On parlera alors de

relation de *consécution soumise à condition* dans laquelle A est au moins suffisant, sinon nécessaire, pour avoir B.

1.2. *If* et l'interprétation dite causale

- 8 Envisageons à présent l'énoncé (2), également en *if*, avec le présent simple en A et l'assertion différée de B sous la forme du marqueur *be going to*.

(1) *If you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.* (Paul Zindel, *The Pigman*)

1.2.1. Construction de stabilité de A

- 9 En (2), l'assertion de A est mise en suspens par le biais de *if*, et pourtant il semblerait que l'on soit en présence d'une valeur autre que purement hypothétique. On peut gloser l'énoncé de la manière suivante afin de faire apparaître son ancrage par rapport à la situation d'énonciation : *If you don't use the phone properly – as you and I very well know you don't – I'm going to put a lock on it.* Dans le contexte précédent, il est en effet explicitement fait état de la mauvaise utilisation du téléphone par le co-énonciateur.
- 10 Dans ce cas, en *if* A, l'énonciateur rapporte davantage un état de fait qui lui est extérieur, et qui par là prend la forme d'une assertion tranchée (A est le cas dans Sit), qu'une valeur simplement envisagée comme non encore validée. C'est pourquoi (2) apparaît comme parfaitement commutable avec *since* en (2a).

1.2.2. Commutation avec *since*

(2a) *Since you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*

- 11 Le repérage de la proposition A ne s'effectue plus par décrochage par rapport à Sit dans le cadre d'une stabilité relative. Au contraire, avec *since*, l'assertion de A est construite comme « licite et indiscutable » pour reprendre les termes de Culioli, à savoir en tant que terme identifié et repéré par rapport à Sit sur la validation duquel il ne convient plus de revenir. Selon Culioli, il s'agit non seulement d'un repère stable mais aussi d'un repère *constitutif* qui représente « les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs » (1990 : 136-139). Ainsi, sous la forme de l'assertion tranchée <*you - not use the phone properly*> introduite par *since*, la proposition A est le cas dans Sit sans qu'il soit question d'autre chose, le complémentaire linguistique étant d'emblée éliminé.
- 12 Avec *since*, le repère stable coïncide avec le repère constitutif situé en antéposition dans l'énoncé. Le positionnement à gauche de A semble donc avoir une importance dans l'évaluation des repérages, et dans la construction du repère constitutif en tant que point d'appui stable n'étant remis en cause ni par l'énonciateur ni par le co-énonciateur en Sit.
- 13 Cette coïncidence entre repère constitutif et première proposition a des répercussions sur la construction de B : en tant qu'élément repéré, B s'inscrit dans la continuité de A. La relation de dépendance ainsi établie entre A et B s'apparente à une relation d'*entraînement*. Culioli souligne à ce propos qu'à partir du repère constitutif A, « on pose l'inférence comme normale ». De la sorte, on construit une relation de causalité « composite » sous la forme d'une relation de « concomitance-consécution » (1990 : 136-139).
- 14 En (2a), la décision de l'énonciateur est prise (*be going to*) suite à la mauvaise utilisation du téléphone – avérée dans Sit – par le co-énonciateur : <*you - not use the phone properly*> entraîne <*I - put a lock on it*>. « Un point c'est tout », pourrions-nous gloser...

1.2.3. *If* et l'interprétation énonciative intersujets

- 15 Ce qui différencie *if* de *since*, semble-t-il, c'est que l'énonciateur distingue une valeur en A sans la prendre totalement en charge avec *if* en (2), alors qu'il l'asserte pleinement avec *since* en (2a). On retrouve là une opération de *visée* qui consiste à envisager une relation prédicative différée mais non assertée. L'énonciateur se borne à rapporter un constat en *if* A, mais il refuse de le prendre en charge en tant qu'énonciateur, d'autant plus qu'il semble plutôt privilégier l'autre valeur sous la forme de *use the phone properly*, non verbalisée ici. Voici en partie ce qui distingue cette valeur de *if* dit causal du *if* hypothétique, pour lequel une fois A visé et donc posé, l'énonciateur ne dit rien du complémentaire linguistique.
- 16 En (2), l'énonciateur est dans l'incapacité de trancher entre *a* et *a'*, et refuse même de le faire à la place du co-énonciateur. Il subsiste bien un *parcours* sur les deux valeurs de la notion, et donc un parcours sur les possibles comme avec *if* hypothétique, mais ce parcours ainsi que son *issue* sont directement repérés par rapport au co-énonciateur : en exprimant son indétermination face aux intentions de ce dernier, l'énonciateur choisit de lui poser la question. Il attend du co-énonciateur soit qu'il réasserte la valeur préconstruite dans la situation *not use*, soit l'autre valeur privilégiée par lui-même *use the phone properly*.
- 17 Ainsi lorsque l'on a le schéma *if* A (= fait avéré dans Sit), B, l'énonciateur construit un nouveau repérage énonciatif dont le pivot est le co-énonciateur lui-même. Il se contente de mettre les deux valeurs de la notion en *questionnement disjonctif* où elles sont envisagées comme équi-possibles, même s'il fait pression sur le co-énonciateur pour qu'il asserte celle qu'il privilégie (= *use the phone properly*) et qui annulerait la mise en application de sa décision (= *put the lock on it*) ainsi suspendue jusqu'à la réponse du co-énonciateur. C'est pourquoi nous préférons parler d'interprétation énonciative intersujets – selon les termes empruntés à Chuquet (1984) – plutôt que de valeur causale.

1.2.4. Synthèse

- 18 La différence entre *if* à valeur énonciative intersujets et *since* est donc plus importante qu'il n'y paraît et se situe au niveau des repérages énonciatifs et intersubjectifs :
- *if* : désengagement énonciatif de l'énonciateur, parcours, visée et repérage par rapport au co-énonciateur ;
 - *since* : assertion tranchée de l'énonciateur sur une valeur et une seule, sur laquelle on ne revient pas (repère constitutif) et repérage par rapport à Sit.

1.3. *If* et *since* : construction d'une relation de continuité

- 19 Faisons à présent le point sur ce qui rapproche les deux valeurs de *if* ainsi mises au jour et *since*. Les marqueurs considérés construisent tous une relation de dépendance entre les propositions A et B, assimilable à une relation d'inférence ou d'entraînement, d'ordre fictif ou non. Il s'agit d'établir une relation *homogène* dans laquelle B s'inscrit dans la continuité de A. L'on est proche du fonctionnement d'une relation *primitive* nécessairement orientée d'une source vers un but homogènes. Précisons que la présence d'une négation en surface dans l'une des deux propositions – comme c'est le cas de (2) et

de (2a) avec *not use...* – n'est pas un obstacle à cette homogénéité sémantique et notionnelle, de type « x entraîne (normalement) y ».

- 20 De la sorte, on peut gloser de la manière suivante les relations de continuité homogène construites par *if* et *since* :
- en (1), à <the pictures - come out> on associe (naturellement = de façon connexe) <- show them to you> ;
 - en (2) et (2a), à <you - not use the phone properly> on associe (naturellement = de façon connexe) <I - put a lock on it> ,
- 21 afin de montrer qu'il ne s'agit pas d'une relation d'entraînement ou d'implication logiques, mais plutôt d'une association de termes concordants. Deléchelle précise à ce sujet que l'on prend « le mot 'implication' au sens très faible de 'on associe en général X à Y' » (1982 : 119), d'où les gloses proposées ci-dessus.
- 22 Notons que l'ordre des propositions, lorsque le marqueur subordonnant est antéposé dans la chaîne, épouse à la lettre l'ordre sémantique et notionnel dans lequel elles sont énoncées. Une nouvelle fois, on ne peut que constater l'importance de la coïncidence entre le repère stable de la relation et la première proposition, A en l'occurrence. Une étude contrastive de la postposition des marqueurs s'imposerait à ce stade de l'analyse mais dépasse le cadre fixé dans la présente étude.

1.4. *Though* et l'interprétation concessive

- 23 Si l'on introduit le marqueur *though* dans le paradigme étudié, peut-on encore affirmer que l'ordre dans lequel les propositions A et B sont agencées correspond à une relation de dépendance, assimilable à une relation de continuité ?

1.4.1. Analyse distributionnelle

- 24 Envisageons les énoncés (1a), (1b) et (1c) ainsi que (2b) et (2c) :
- (1a) *Though they have come out nicely (= the pictures are quite good) I won't show them to you.*
 (1b) **Though they come out I'll bring them over and show you.*
 (1c) *?? Though they come out I won't bring them over and show you.*
 (2b) *Though you use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*
 (2c) **Though you don't use the phone properly, I'm going to put a lock on it.*
- 25 Seuls (1a) et (2b) sont acceptables. En revanche, (1b) et (2c) ne sont pas recevables, et l'on peut émettre de grandes réserves à l'encontre de (1c). Avec *though* – contrairement à *if* mais conjointement à *since* – l'énonciateur repère l'assertion de la proposition A directement par rapport à la situation d'énonciation, de sorte que le présent simple *come out* en (1c) ne paraît pas convenir totalement car on est en présence d'un procès borné à droite qui doit être nécessairement actualisé dans Sit. C'est pourquoi l'énoncé devient interprétable à condition d'employer le *present perfect*, comme en (1a) avec *have come out*. Il en irait de même avec *since* en (1d) et (1e) :
- (1d) *Since they have come out nicely I'll bring them over and show you.*
 (1e) *?? Since they come out nicely I'll bring them over and show you.*
- 26 En (2b), le présent simple *use* ne pose pas de problème dans la mesure où il s'agit d'un constat pointant une caractéristique du co-énonciateur parfaitement avérée dans Sit. Cependant en (2c), l'emploi du présent simple à la négative *not use* avec *though* ne semble

pas acceptable en l'état. Dans ce cas, la difficulté est davantage liée à la présence de la négation syntaxique *not* qu'au temps utilisé dans l'énoncé. En effet, *not use the phone properly* apparaît comme incompatible avec *put a lock on it* lorsque leur mise en relation s'effectue par le biais de *though* en (2c), et non de *if* en (2) ou de *since* en (2a).

- 27 Il en va de même en (1b), avec *come out* et *show them to you*. Pour obtenir un énoncé interprétable avec *though*, il faut non seulement modifier le temps et remplacer le présent simple par un *present perfect* (= *have come out*), mais il est en outre nécessaire d'introduire ici une négation syntaxique au niveau de la proposition B, sous la forme de *not show them to you*.
- 28 En d'autres termes, la construction d'une relation de continuité entre A et B ne semble pas être de mise avec *though*. Il apparaît que ce marqueur se distingue alors aussi bien de *if* que de *since* sur ce point. Tandis que *if* et *since* établissent une relation de concordance ou de « congruence », *though* établit pour sa part une relation de contraste ou de « non-congruence » selon Adamczewski et Delmas (1982). Traditionnellement, on parle de relation de concession.
- 29 Bonnard (1984 : 314) écrit qu'il s'agit d'un « rapport d'opposition entre deux faits dont l'un devrait entraîner l'autre, et ne l'entraîne pas ». Le rapport concessif s'apparente donc à une relation d'entraînement qui ne fonctionne pas, contrairement à toute attente. Complétons ces propos par ceux de Quirk et al. :
- Concessive clauses indicate that the situation in the matrix clause is contrary to expectation in the light of what is said in the concessive clause. (...) Often they also imply contrast between the situations described in the two clauses. (1985 : 1097).*
- 30 L'on retrouve ainsi l'idée de *contrast*, d'opposition, associée à l'idée de surprise sous la forme d'une relation inattendue.

1.4.2. Remise en cause d'une relation de continuité

- 31 Considérons l'énoncé (3) en *though* de notre corpus afin d'approfondir l'analyse du lien interpropositionnel établi entre A et B, d'une part sur le plan des relations de repérage, et d'autre part sur le plan de la nature sémantique de la relation qui semble nécessiter la construction d'une opposition, marquée en surface par la présence d'une négation dans l'une des deux propositions.
- (1) *They had been left in the charge of strangers who, though tolerably well disposed, were uninvolved, uninterested. (Anita Brookner, The Latecomers)*
- 32 En (3), la relation prédicative <*strangers - be tolerably well disposed*> est assertée comme étant pleinement le cas avec *though*, à la manière d'un constat directement repéré par rapport à Sit, sans qu'il soit question du complémentaire linguistique pour l'énonciateur. En termes de repérage, on peut considérer que A est le repère *stable* de la relation dans le cadre duquel on peut ensuite envisager la proposition B. Cette dernière n'est cependant pas construite dans la continuité de la première, comme l'indique la présence de négations préfixées : *uninvolved, uninterested*. L'élément *repéré* de la relation, sous la forme de la proposition B, présente une orientation divergente par rapport à A et paraît difficilement compatible avec *well disposed*.
- 33 Contrairement à *if*, les conditions de stabilité de A sont indiscutables car l'on est situé en dehors de toute alternative avec *though*. On se rapproche davantage de *since*, pour ce qui est de la validation d'une assertion tranchée en A. Or peut-on dans ce cas assimiler le repère stable introduit par *though* au repère constitutif de la relation ?

- 34 *Though* et *since* introduisent tous deux en A un fait asserté tel quel dans Sit, non susceptible de faire l'objet d'une remise en cause de la part de quelque énonciateur que ce soit. Mais leur emploi se démarque nettement au niveau de la nature de la relation établie entre A et B : relation de continuité avec *since* ; relation de discontinuité (au sens d'incompatibilité) avec *though*.
- 35 En définitive, on est bien loin des définitions traditionnelles, en termes de concession, de la relation établie par *though*. Concéder et concession signifient ici « le fait d'abandonner à son adversaire un point de discussion » de son plein gré (*Petit Robert*, 1990). Que s'agit-il donc d'abandonner, et par rapport à qui, avec *though* ?
- 36 De toute évidence, il ne s'agit pas de l'assertion des propositions A et B telles quelles dans Sit. En effet, bien que les deux propositions contiennent des orientations divergentes dues à la présence d'une négation soit en A soit en B, elles ne s'annulent pas mutuellement dans l'énoncé. Au contraire, elles *coexistent* l'une à côté de l'autre, formant ainsi une association distinctive en Sit, qui met en jeu non pas une relation d'incompatibilité entre A et B comme on serait tenté de le croire en première lecture, mais une relation de *non-incompatibilité*.
- 37 Ce que l'énonciateur est en revanche prêt à reconnaître, c'est l'existence d'une relation non verbalisée en surface mais que tout énonciateur peut aisément reconstruire comme étant une relation d'entraînement entre A et la validation attendue de non-B ; c'est pourquoi l'on peut parler d'une relation d'entraînement *préconstruite*. Voici comment on peut la gloser, pour ce qui est de l'énoncé (3) : à <strangers - be tolerably well disposed>, on associe (naturellement = de façon connexe) <they - be involved, interested enough>.
- 38 Or reconnaître, admettre, concéder, ne sont pas pour autant équivalents à asserter, valider telle relation en Sit. L'énonciateur accepte de prendre A comme repère stable de la relation mais contrecarre ensuite la validation préconstruite de non-B en assertant B à la place. La proposition B est en effet ce qu'il souhaite précisément opposer à la relation d'entraînement préconstruite et constitue ici ce que nous considérons comme la véritable raison énonciative de la mise en relation de A avec B par *though* en Sit. Ce qui compte aux yeux de l'énonciateur, c'est la validation de B, et non celle de A. En cela, B représente la nouvelle information de l'énoncé et c'est pourquoi nous nous proposons de lui donner le statut de repère *énonciatif* de la relation.

1.4.3. Non-coïncidence entre repère stable et repère constitutif

- 39 En réalité, comme le laissait entendre la définition de Bonnard, il convient d'appréhender la relation de concession sur deux niveaux d'analyse distincts : d'une part le niveau des propositions en surface, et d'autre part celui des relations préconstruites. En effet, ce que nie *though*, c'est la relation d'entraînement entre les deux propositions.
- 40 De la sorte, le repère stable ne coïncide pas avec le repère constitutif en (3), dans la mesure où ce dernier est indissociable de la construction d'une relation d'inférence entre A et B. Or, avec *though*, on a affaire à la déconstruction d'une relation d'inférence normale entre deux propositions, selon la définition de Ranger (1998 : 110). Ici, le repère constitutif s'apparente davantage au *conflit* entre A et B – conflit qui sert de point d'appui au raisonnement dans la relation entre les énonciateurs.
- 41 En effet, *though* est la marque d'un conflit entre un état de choses escompté (on pourrait s'attendre à ce que A entraîne (normalement) la validation de non-B) et un état de choses

effectif (relation A-B assertée de manière distinctive) en Sit, mettant parallèlement en jeu un conflit entre les énonciateurs – conflits qui résultent de la façon dont sont construites les conditions énonciatives dans le cas de l'antéposition du marqueur. Après un premier mouvement concessif marqué par l'assertion de A, l'on assiste à un second mouvement de nature davantage *adversative* avec la validation de B en Sit. L'énonciateur se démarque en effet de la position communément admise selon laquelle on serait en droit d'attendre la validation de non-B à partir de A. L'opération énonciative à l'œuvre derrière la relation dite de concession est donc plus complexe qu'il n'y paraît et correspond à une relation d'adversativité dans laquelle l'*altérité* est maintenue au profit de la coexistence de deux propositions aux orientations divergentes.

1.4.4. Opération d'altérité qualitative

- 42 En tant que marqueur d'altérité, nous pouvons considérer que *though* fonctionne comme un marqueur de *négation*, c'est-à-dire qu'il introduit un écart, un hiatus en Sit, sous la forme d'une bifurcation vers autre chose que vers un élément escompté et préconstruit, dont la trace subsiste en surface avec la présence d'une négation syntaxique dans l'une ou l'autre des propositions.
- 43 Nous pensons que *though* entretient notamment des liens particuliers avec ce que Culioli appelle l'opération « primitive » de négation comme étant la « représentation spécifique de ce qui est mauvais, défavorable ou inadéquat (donc, à rejeter) », à savoir « une opération par laquelle on signifie qu'un état de choses n'est pas bon » (1990 : 93-94). L'énonciateur, par le biais de *though*, marque une distance subjective par rapport au préconstruit « A entraîne (normalement) la validation de non-B », ce qui a pour effet de rejeter ce dernier comme mauvais. Ainsi *though* donne lieu à une opération d'altérité qualitative induite par la valuation subjective (en bon/mauvais) de l'énonciateur en Sit.
- 44 En fait, l'incompatibilité présumée des propositions A et B n'est pas à repérer par rapport à l'énonciateur lui-même, étant donné qu'il asserte au contraire le caractère distinctif de la coexistence de A et de B (rendus par là non-incompatibles) en Sit avec *though*. Il nous faut donc postuler la construction métalinguistique d'une instance énonciative à laquelle on puisse attribuer une telle incompatibilité : il s'agit de l'image de l'autre, au sens large, telle que l'énonciateur se la représente, appelée « co-énonciateur » dans la théorie de Culioli. De la sorte, la véritable opposition (le conflit) se joue au niveau de la valuation subjective des énonciateurs sur la relation établie entre A et B : par une opération d'altérité qualitative effectuée par le biais de *though*, l'énonciateur va à l'encontre de la relation d'entraînement escomptée et préconstruite par le co-énonciateur – relation qui tient ici lieu de repère constitutif autour duquel le conflit s'articule et se résout. Avec l'assertion de la relation *though* A, B, l'on assiste alors à un *chassé-croisé de représentations et de valuations* dans la mesure où une hiérarchie des valeurs (celle de l'énonciateur en Sit) se substitue à une autre hiérarchie des valeurs (celle du co-énonciateur qui, rappelons-le, est l'image de l'autre, telle que l'énonciateur se l' imagine et la construit).

1.4.5. Synthèse

- 45 En résumé, il s'agit d'une relation d'altérité qualitative qui différencie l'occurrence assertée par l'énonciateur (sous la forme de l'association des propositions A et B en Sit) du modèle escompté par le co-énonciateur (A entraîne non-B), et l'inscrit par là comme *autre-que* conforme au modèle préconstruit en question. Ainsi, avec *though*, on ne

raisonne pas en tout ou rien, et on peut transcrire l'effet *contrary to expectation* observé par Quirk *et al.* (1985) en termes d'opération énonciative : l'énoncé concessif est asserté comme étant *autre-que-préconstruit* (= *contrary to preconstruction* !) en Sit par l'énonciateur.

- 46 L'on peut conclure en précisant que la relation dite de concession s'apparente davantage à une relation de *concomitance sans la consécution*. La définition de *though* que donne l'*Oxford English Dictionary* illustre parfaitement nos propos dans la mesure où elle renvoie aux opérations que nous avons mises à jour :

(it is) an adversative particle expressing that relation of two opposed facts or circumstances
(...) in which the one is inadequate to prevent the other, and therefore both concur,
contrary to what might be expected (Vol. XI, T.U. : 339-340 ; c'est nous qui soulignons).

- 47 Ainsi l'on comprend mieux en quoi *though* se différencie de *since*, qui marque une relation de concomitance-consécution, et de *if*, qui établit une relation de consécution soumise à condition.

1.5. *If* et l'interprétation concessive

- 48 Que penser dans ce cas de l'énoncé (3a) en *if* de notre corpus ?

(3a) *They had been left in the charge of strangers who, if tolerably well disposed, were uninvolved, uninterested.*

- 49 Nous savons que d'ordinaire avec *if*, la proposition A est suivie d'une valeur « associée ou connexe » (Seyres-Moreau, 1990) en B, à savoir que l'énonciateur construit une relation de continuité entre A et B sous la forme d'une relation d'entraînement fictive. Or en (3a), B ne s'inscrit pas dans la continuité de A, comme l'indiquent les négations préfixées *uninvolved, uninterested*, sans que pour autant l'énoncé soit mal formé ou que les propositions s'annulent mutuellement. La présence de la négation en B signale le fait qu'il n'y a pas de consécution entre A et B. De plus, l'assertion de A ne semble pas être mise en suspens mais est considérée comme acquise dans Sit à la manière d'un repère stable. B constitue à son tour le repère énonciatif de l'énoncé dans la mesure où il vient contrecarrer la relation d'entraînement préconstruite par le co-énonciateur entre *be tolerably well disposed* et *be involved, interested enough*. (3a) se rapproche donc davantage de l'énoncé (3) en *though* que d'un énoncé hypothétique comme (1) ou de type énonciatif intersujets comme (2). Ainsi, il convient de considérer l'interprétation de *if* dans (3a) comme étant de nature concessive.

- 50 L'on sait qu'avec *if* on effectue toujours un parcours sur les deux faces de la notion sans que le complémentaire linguistique soit totalement écarté. L'interprétation concessive ramène en fait le parcours à une *identification* sur une seule et même valeur, A. En (3a), l'énonciateur ne s'intéresse pas au complémentaire de la proposition A mais prend la valeur ainsi distinguée à un degré minimum de prise en charge énonciative, à la manière d'un préconstruit qui lui est extérieur, directement repéré par rapport à Sit. De Vogüé (1985) considère que A est alors une proposition « accordée », que l'énonciateur ne conteste pas, sans plus. Ainsi, avec *if* à valeur concessive, il subsiste une nuance de doute, une réserve, quant à la prise en charge de A par l'énonciateur, tandis qu'avec *though*, on se situe en dehors de toute alternative dans le monde du certain.

- 51 Cela étant dit, *if* et *though* se rejoignent autour du rejet de la relation préconstruite à partir de A, ce qui montre que B est asserté par l'énonciateur comme étant pleinement le cas en Sit, et donc que B n'est pas soumis à condition en (3a). Seyres-Moreau (1990 : 173-174) précise que l'énoncé en *if* A sert simplement de cadre à l'assertion de B :

« l’assertion de q ($= B$) est restreinte au cadre de p ($= A$). Il n’y a donc pas de relation nécessaire et suffisante. »

1.6. Synthèse sur *if*, *since*, *though*

- 52 A ce stade de l’analyse, et après avoir envisagé les valeurs autres que « standard » de *if*, on peut se demander ce qu’il reste de notre première définition de *if* comme marqueur de parcours sur les deux faces de la notion, puisque dans les énoncés (2) et (3a) *if* introduit des propositions qui n’ont rien de potentiel, comme en (1), ou d’irréel. Le trait commun à tous ces emplois semble être la prise en charge énonciative à un degré minimum de la proposition A par l’énonciateur en Sit. La configuration énonciative ainsi construite en A offre ensuite tout un éventail d’interprétations possibles en fonction du type de relation que l’énonciateur souhaite établir avec B :
- soit une relation de consécution soumise à condition (interprétation hypothétique de *if*) ;
 - soit une relation proche de la concomitance-consécution, comme avec *since* (interprétation énonciative intersujets de *if*) ;
 - soit une relation de concomitance sans la consécution, comme avec *though* (interprétation concessive de *if*).
- 53 Dans tous les cas *if* effectue une opération de parcours qui consiste à viser l’une des deux valeurs de la notion, sans que l’on dise rien du complémentaire linguistique mais sans que l’on puisse non plus l’écarter totalement de Sit. En cela, *if* se distingue de *since* et de *though* qui fonctionnent tous deux dans le cadre de l’assertion tranchée de A , et donc en dehors de toute alternative possible. Ainsi, quoique construisant des interprétations souvent proches, chaque marqueur – ici *if* énonciatif intersujets et *since*, ou encore *if* concessif et *though* – conserve sa spécificité propre, comme l’étude contrastive des énoncés le montre. Par ailleurs, l’on ne saurait mettre totalement sur le même plan le *if* hypothétique par rapport au *if* énonciatif intersujets et au *if* concessif.

2. Représentation en termes de jeu sur le domaine notionnel

- 54 Proposons pour finir de représenter les opérations énonciatives caractéristiques de *if*, *since* et *though* en termes de domaine notionnel.

2.1. Définition

- 55 Il s’agit d’une forme schématique (empruntée à la topologie mathématique) dotée de propriétés topologiques permettant un calcul sur les deux faces de la notion. Soit la notion P (p , *autre-que-p*), où p est assimilé à l’intérieur (I), et *autre-que-p* ($=$ complémentaire linguistique de p) à l’extérieur (E), du domaine notionnel. L’intérieur est centré et s’apparente à un ouvert où toute occurrence est ramenable au centre (attracteur) ; la construction de l’extérieur s’apparente à une coupure, dans la mesure où l’occurrence ne s’identifie plus en quoi que ce soit, de façon faible ou radicale, à la propriété de l’intérieur centré. Lorsque l’on est situé à la frontière (F) du domaine notionnel, c’est que sur le gradient instauré par le centre attracteur, l’occurrence

comprend une propriété orientée vers l'extérieur sans que son appartenance à l'intérieur soit totalement remise en cause.

2.2. Mise en œuvre

- 56 Dans notre représentation, nous allons dépasser le niveau des propositions A et B en surface pour nous intéresser au niveau des relations construites et préconstruites au plan de l'énoncé tout entier. En effet, on peut reconstituer un domaine de validation commun pour chaque énoncé étudié, sous la forme d'une seule et même notion P (*p*, *autre-que-p*) :
- en (1): *look at the pictures together*, *not look at the pictures together*;
 - en (2): *make a better use of the phone*, *stop using the phone*;
 - en (3): *be good enough foster parents*, *not be good enough foster parents*.
- 57 Avec *if* hypothétique, l'énonciateur vise fictivement une zone du domaine de validation, sans pouvoir écarter la zone du complémentaire linguistique mais sans pour autant s'intéresser à cette dernière. En (1), il s'agit d'envisager l'intérieur du domaine notionnel sous la forme de *look at the pictures together* (*p*), l'énonciateur ne disant rien de l'extérieur *not look at them* (*autre-que-p*).
- 58 Lorsque *if* fonctionne avec une interprétation proche de *since*, il place le co-énonciateur devant une alternative et lui demande de choisir entre les deux faces de la notion. En (2), il s'agit de (*make a better use of the phone*, *stop using the phone*) et l'énonciateur, pour sa part, incite le co-énonciateur à distinguer l'intérieur du domaine, et donc d'œuvrer en vue de *make a better use of the phone* (*p*).
- 59 Avec *since*, il en va différemment car on se situe dans le cadre d'une assertion tranchée entre *p* et *autre-que-p*, et donc en dehors de toute alternative possible pour le co-énonciateur au niveau du domaine notionnel. Ainsi, en (2a), au lieu de parcourir tour à tour les deux zones I et E comme avec *if* en (2), l'énonciateur valide une seule zone du domaine de validation : ici, il n'est plus question d'envisager l'intérieur, mais d'asserter d'emblée l'extérieur sous la forme de *stop using the phone* (*autre-que-p*). L'on comprend alors mieux comment et pourquoi l'interprétation des deux marqueurs est loin de recouvrir exactement la même opération énonciative.
- 60 Pour ce qui est de *though*, tandis que le co-énonciateur souhaitait la validation de l'intérieur avec *be good enough foster parents* (*p*), l'énonciateur affirme l'extérieur du domaine par coupure par rapport à cet intérieur escompté et préconstruit, en introduisant une altérité qualitative dans la relation : à ses yeux, c'est *not be good enough foster parents* (*autre-que-p*) qui constitue en Sit la bonne valeur à asserter. Ce faisant, il écarte la valeur attendue et préconstruite comme étant mauvaise. Avec *though*, l'on travaille en termes de *complémentarité*, dans la mesure où il y a passage de zone à zone, à savoir passage dans la zone du complémentaire linguistique *autre-que-p* du domaine notionnel P (*p*, *autre-que-p*), qui s'écrit aussi en termes de zone *autre-que-préconstruite* par le co-énonciateur.
- 61 En (3a) enfin, avec *if* à valeur concessive, la zone du domaine de validation est également l'extérieur avec *not be good enough foster parents* (*autre-que-p*). Ici une coupure est à l'œuvre par rapport à l'intérieur, et c'est précisément la construction d'une telle altérité dans le domaine qui différencie cet emploi de *if* de ses autres valeurs, hypothétique et énonciative intersujets, où l'énonciateur vise fortement la validation de l'intérieur (*p*).

Conclusion

62 Chaque représentation schématique en termes de domaine notionnel épouse le jeu des opérations énonciatives mises à jour pour chaque marqueur étudié dans le présent article, et permet ainsi de mieux appréhender leur spécificité propre, surtout lorsqu'ils construisent des interprétations proches, quoique toujours distinctes, ramenables à trois grands types de relations :

- la relation de consécution soumise à condition avec *if* (à valeur hypothétique) ;
- la relation de concomitance-consécution avec *since* et (à certaines nuances près) *if* (valeur énonciative intersujets) ;
- la relation de concomitance sans la consécution avec *though* et (à certaines nuances près) *if* (à valeur concessive), dans laquelle l'altérité prime.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMCZEWSKI, H. et DELMAS, C. (1982), *Grammaire linguistique de l'anglais*, Collection U, Paris, Armand Colin.

BONNARD, H. (1981), *Code du français courant*, Paris, Magnard.

CHUQUET, J. (1984), « If ... », in *Cahier de recherche en grammaire anglaise*, tome 2, Paris, Ophrys, pp. 45-87.

CULIOLI, A. (1990), « La négation : marqueurs et opérations » et « Valeurs modales et opérations énonciatives », in *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Ophrys, pp. 91-113 et pp. 135-155.

CULIOLI, A. (1995), « EVEN THOUGH, EVEN IF; AS THOUGH, AS IF », in *Linguistique et didactique*, Cahiers Charles V, Université Paris 7, pp. 85-91.

DELECELLE, G. (1982), « La concession en anglais », *Studia Linguistica Palatina*.

FILIPPI, C. (1997), « *Though* et la relation de concession : opération énonciative et jeu sur le domaine notionnel », in *La notion*, Paris, Ophrys, pp. 91-98.

FILIPPI-DESWELLE, C. (1998), *La relation dite de « concession » : étude de THOUGH, ALTHOUGH, EVEN THOUGH et EVEN IF antéposés en anglais contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.

QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G. and SVARTVICK, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.

RANGER, G. (1998), « An enunciative study of the rectifying concessive constructions NOT THAT, EXCEPT and ONLY », *Anglophonia / Sigma*.

SEYRES-MOREAU, C. (1990), *Les opérations énonciatives et l'hypothétique en anglais*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.

de VOGÜÉ, S. (1985), *Référence, prédication, homonymie : le concept de validation et ses conséquences sur une théorie des conjonctions*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.

RÉSUMÉS

Dans le cadre d'une théorie de la subordination, et plus particulièrement lorsque les marqueurs subordonnants sont antéposés dans la chaîne, l'on peut se demander dans quelle mesure l'agencement syntaxique des propositions conditionne l'interprétation de la relation ainsi établie en termes de « dépendance ». L'étude des marqueurs *if* et *though* montre que l'ordre linéaire *subordonnant A, B* est le fruit d'une configuration énonciative ayant pour point de départ la construction d'un repère stable à partir duquel on peut asserter soit une relation inscrite dans sa continuité, soit une relation introduisant un hiatus, et donc porteuse d'altérité dans la situation d'énonciation. Il apparaît que *if* se prête à ces deux interprétations, tandis que *though* ne construit que la seconde. En fait le choix du marqueur par l'énonciateur correspond à un type de configuration énonciative spécifique, ce qui permet de rendre compte de la diversité des interprétations construites par *if* à côté de *though* proprement « concessif ».

Subordinate clauses, especially in the initial position, are usually described as being « dependent » syntactically. Is it also necessarily the case semantically ? An enunciative study of *if* and *though* in anteposition shows that the starting point of the relation is the construction of a stable locator from which an homogeneous relation may be derived or which may be followed by an heterogeneous element focusing on the contrast introduced in the relation. *if* can be used in both configurations whereas *though* only functions in the second one. Thus the choice of a specific enunciative configuration by the enunciator precedes that of the marker. That accounts for the diversity of interpretations associated with *if* as well as for the explicit « concessive » interpretation of *though*.

AUTEUR

CATHERINE FILIPPI-DESWELLE

Equipe L.I.L.A., Paris 7

U.F.R. de lettres

Département d'anglais

Université de Rouen

76821 - Mont-Saint-Aignan Cedex